

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### La MRC de Charlevoix poursuit l'avancement du projet d'optimisation des services de sécurité incendie sur son territoire

**Baie-Saint-Paul, le 22 janvier 2026** – En décembre dernier, la MRC de Charlevoix a obtenu la confirmation de l'aide financière accordée par la Ministre des Affaires municipales en vue de réaliser une étude de faisabilité et d'optimisation des services de sécurité incendie. L'aide financière accordée est équivalente à 17 776 \$, alors que les municipalités locales contribueront à une hauteur équivalente à ce montant. Amorcé au printemps 2025, le projet bénéficie d'un accompagnement professionnel pour assurer la poursuite de la démarche de mise en commun et d'optimisation des SSI sur le territoire de la MRC de Charlevoix.

Les discussions tenues à l'automne ont permis de prendre un pas de recul, sans perdre l'objectif ultime de vue qui est d'optimiser les ressources humaines et matérielles dédiées à la sécurité incendie à l'échelle du territoire de la MRC. Entre autres, les objectifs spécifiques de la démarche en cours visent à : réduire les dédoublements des structures administratives; réaliser des économies et faciliter l'entraide par le biais de regroupements d'achats; uniformiser les conditions de travail des pompiers et pompières, incluant les mesures de santé et sécurité au travail au sein des différentes casernes; uniformiser et améliorer la prévention des incendies sur l'ensemble du territoire; standardiser le mode d'opération et les pratiques au sein des différentes casernes et améliorer le niveau de résilience des municipalités lors de mesures d'urgence.

Le processus d'optimisation se poursuit avec l'ensemble des municipalités de la MRC alors que la formule à privilégier pour répondre aux enjeux particuliers associés à chacune des municipalités locales reste encore à convenir. Puisque les enjeux identifiés sont très différents et variables selon les municipalités, la formule retenue pour opérationnaliser les actions visant à optimiser les ressources à l'échelle régionale pourrait être distincte, selon chacune des municipalités.

« Les défis demeurent nombreux et préoccupants en matière de sécurité incendie et civile, il est tout à fait normal de considérer le portrait initial et les défis particuliers qui sont différents selon les municipalités de la MRC de Charlevoix », a précisé le préfet de la MRC, monsieur Michaël Pilote. Ce dernier a ajouté que « l'important est de maintenir la mobilisation et la concertation des municipalités qui souhaitent optimiser leur service incendie et contribuer, à leur façon, à renforcer notre capacité collective à mieux collaborer en matière de prévention et d'intervention afin d'assurer la sécurité de nos pompiers et de nos citoyens ».

Les prochaines étapes donneront lieu à des rencontres de travail, au cours des prochains mois, où participeront les maires, directions générales et directions incendie des six municipalités de la MRC de Charlevoix avec le support de la firme Icarium, retenue pour assurer l'accompagnement de la démarche d'optimisation.

-30-

#### **Sources :**

Karine Horvath, directrice générale et greffière-trésorière  
MRC Charlevoix  
418 435-2639, poste 6002  
[khorvath@mrccharlevoix.ca](mailto:khorvath@mrccharlevoix.ca)

Myriam Gauthier, conseillère en communication et en administration  
MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6904  
[mgauthier@mrccharlevoix.ca](mailto:mgauthier@mrccharlevoix.ca)